

Unis; à Bruxelles, un membre canadien du Comité militaire de l'OTAN en session permanente, un conseiller militaire auprès du représentant permanent du Canada au Conseil de l'OTAN et un représentant militaire national canadien auprès du Grand Quartier général; des Puissances alliées en Europe (SHAPE) des attachés des Forces canadiennes dans divers pays du monde. En outre, la Commission mixte permanente pour la défense étudie certaines questions qui intéressent aussi bien le Canada que les États-Unis, et elle formule des recommandations sur ces sujets aux gouvernements respectifs.

3.7.2 Organisation des Forces canadiennes

Les Forces canadiennes sont organisées suivant une structure fonctionnelle correspondant aux principales responsabilités qui leur sont confiées par le gouvernement. Toutes les Forces affectées à une mission essentielle sont placées sous la direction d'un seul commandant, qui dispose de ressources suffisantes pour s'acquitter de ses fonctions. Plus précisément, les Forces canadiennes sont formées des Quartiers généraux de la Défense nationale et de sept Commandements principaux comptables au chef de l'état-major de la Défense.

Commandement de la Force mobile. Le rôle du Commandement de la Force mobile est de fournir des unités militaires, y compris des forces d'appui aérien tactique, convenablement formées et équipées, pour la protection du territoire canadien; d'entretenir au Canada des formations de combat pour répondre aux engagements canadiens outre-mer; d'appuyer les opérations de maintien de la paix mises sur pied entre autres par les Nations Unies.

Les Forces confiées à ce Commandement comprennent: trois groupements de combat munis de matériel aérotransportable au Canada; le Régiment aéroporté canadien; le contingent canadien des Forces des Nations Unies à Chypre; le contingent canadien des Forces des Nations Unies au Moyen-Orient; deux escadrons tactiques de combat; quatre escadrons tactiques d'hélicoptères et un escadron d'entraînement opérationnel utilisant des hélicoptères; un escadron de transport par hélicoptère; et un centre d'entraînement au combat.

Le Commandement de la Force mobile assure également le contrôle et l'administration de la Milice et de la Réserve aérienne.

La Milice. La Milice assume son rôle traditionnel de soutien de la Force régulière. Dans l'organisation actuelle, les unités de la Milice ont été placées sous la direction soit du Commandement de la Force mobile soit du Commandement des communications des Forces canadiennes.

Le Commandement de la Force mobile assure le commandement et le contrôle de 121 unités de combat et de service de la Milice par l'entremise de cinq quartiers généraux de région et de 21 quartiers généraux de district situés dans les centres suivants: Esquimalt, Vancouver et Victoria; Edmonton, Alberta Sud, Saskatchewan et Winnipeg; Hamilton, London, North Bay, Ottawa, Toronto et Windsor; Montréal et Québec; et Nouvelle-Écosse Ouest, Cap-Breton, Nouveau-Brunswick Ouest, Nouveau-Brunswick Est, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. La Milice du Commandement de la Force mobile a pour rôle: de fournir des personnes entraînées en vue d'accroître et de renforcer l'effectif de la Force régulière; de fournir des sous-unités entraînées afin d'aider la force de campagne à défendre le Canada et à maintenir l'ordre; de fournir un personnel formé en vue d'accroître l'effectif de l'Organisation des mesures d'urgence; et de servir de base à l'expansion de la Force régulière en cas d'urgence.

Les 12 unités de la Milice du Commandement des Communications des Forces canadiennes sont commandées et contrôlées par les cinq Groupes de communications des Forces régulières et sont situées dans les centres suivants: Vancouver, Edmonton et Calgary; Regina et Winnipeg; Toronto et Ottawa; Montréal et Québec; et Saint-Jean (N.-B.), Halifax et Charlottetown. Leurs fonctions comprennent collectivement: accroître l'effectif du Commandement des Communications des Forces canadiennes en cas d'urgence; appuyer en matière de communication la Milice du Commandement de la Force mobile dans des opérations d'urgence en temps de paix; fournir des instructeurs pour la formation des signaleurs des unités du Commandement de la Force mobile; et assurer les communications pour le contrôle des exercices tactiques de la Milice du Commandement de la Force.

Réserves aériennes. La Réserve aérienne est subdivisée en quatre quartiers généraux régionaux de réserve à Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton, et six escadrons aériens dotés chacun de six avions *DHC Otter*. Les escadrons sont postés à Montréal (deux), Toronto